

UTB Chalon sur Saône

Éthique et société 2016-2017

Liliane Douté

10 octobre 2016

« Les grandes migrations humaines à motifs économiques ou politiques et le partage du bien commun »

Histoire de l'immigration " (Marie - Claude Blanc- Chaléard)

- Née à Fresnes en 1949, MC Blanc-Chaléard est une historienne venue de la géographie. Elle enseigne à la Sorbonne et à Sc Po.

L'ouvrage de Marie-Claude Blanc Chaléard est un manuel concis, qui embrasse deux siècles d'histoire des étrangers en France et d'histoire de l'immigration.

Introduction

Un français sur cinq a au moins un grand-parent étranger - c'est un fait qui pousse à comprendre l'immigration, son histoire et ses conséquences ; migration et intégration ne peuvent se comprendre sans la référence à un contexte multiple : *économique*, d'abord, *culturel* ensuite puisque « ces étranges étrangers » (J Prévert) transforment les identités, *politique* surtout à cause des rejets et des mesures de l'État, *international*, enfin puisqu'il y a rencontre entre les peuples.

Plusieurs histoires de l'immigration sont possibles :

- L'histoire « par le haut » : c'est elle qui donne les repères à qui veut comprendre cette grande aventure démographique, sociale - et humaine, donc - qu'est l'immigration en France.
- Mais cette histoire ne vaut que si l'on retrouve les hommes, les groupes
- Et enfin, chaque migrant a aussi son histoire qui s'inscrit dans des trajectoires familiales autant que dans la communauté.

1. L'immigration, une histoire contemporaine.

On pourrait, certes remonter à l'Antiquité quand, partie d'Afrique et dispersée aux quatre coins du Monde, la famille Homo sapiens se diversifie au cours de son parcours.

Arrêtons-nous aux « grandes invasions » (le choix de ce mot est prétexte à réflexion...) qui ont fait la France : on écarte ainsi la référence à la pureté d'un sang gaulois, mais on ne parle pas pour autant d'*immigration*, le mot ne convient pas non plus à l'arrivée de nombreux artistes ou conseillers des princes, habiles à transformer l'économie ou à guider les pas de la révolution industrielle. Leur nombre est alors limité à quelques colonies de marchands ou spécialistes (Bordeaux, Lyon).

Apparaît toutefois le mot « *étranger* » pour désigner celui qui n'est pas né là mais hors du royaume qui subit le **droit d'aubaine et certaines incapacités** par opposition au *régnicole*.

L'étranger apparaît donc avant *l'immigré* et, avec la Révolution, les sujets deviennent **citoyens** et la **Nation** accueille volontiers les étrangers et même refuse de considérer des différences entre les citoyens (émancipation des Juifs. 1791) - sauf quand la patrie est en danger. Ici, prend corps une autre tradition, nourrie par la xénophobie : le **nationalisme**.

En 1830, « **la Grande Émigration** » des nationalistes polonais (dont F Chopin) ouvre le débat sur le **droit d'asile** en même temps que le temps des migrations :

. Migrations économiques nées de l'industrie et des transports (besoin de main d'œuvre, emplois nouveaux, soif de bouger, exode rural, mouvement vers les Amériques, vers la France). Les artisans cherchent à valoriser un savoir-faire, leur installation peut être durable, la croissance urbaine alimente de nouvelles filières de métiers, les plus nombreux et le plus visibles sont des paysans convertis en soutiers de l'économie de l'industrie naissante (Belges, tant chez les mineurs que dans l'industrie textile de la laine, p ex)

. Causes politiques : ce sont plutôt des mouvements de populations qui fuient telle ou telle oppression que des flux migratoires

→ **La France devient un pays d'immigrants dans un continent d'émigrants.*** Des logiques démographiques découlent une forme d'immigration qui ne se réduit pas à des apports de main d'œuvre, la voie est ouverte à l'immigration de peuplement

Jusqu'à la Première Guerre, l'immigration vers la France fut libre : les voisins italiens s'installent, d'abord les hommes puis les femmes, ce qui joue un rôle important dans le mode de vie des migrants et leur insertion.

La loi de nationalité de 1899.

***Migrations transatlantiques** : les USA pôle majeur mais aussi Canada, Australie, Am du Sud

2. A partir de 1914 : la France, pôle mondial de l'immigration

La guerre entre en scène et l'étranger d'un pays ennemi devient l'adversaire, on ouvre des camps (21000 internés en 1915) pourtant la France apparaît « le camp de la liberté » et on se presse pour s'enrôler, sur le front mais aussi au service de l'économie de guerre (recrutement de travailleurs en Espagne, en Italie, en Pologne, au Portugal) : 440000 étrangers sont introduits en France, on invente pour eux « la carte de séjour »

En même temps, l'empire colonial paie son tribut et « les sujets français » iront combattre et travailler en métropole (le recrutement vire au recrutement forcé... fuites, mouvements collectifs en Algérie ou Haute Volta), le discours est raciste et paternaliste → naissance en France d'une identité racialisée et loin de toute idée d'intégration qui tranche avec la camaraderie du front souvent rapportée.

En 1919, ces hommes sont rapatriés - parfois de façon autoritaire mais ils reviendront retrouver la place de manœuvres qui fut la leur pendant la guerre, celle d'ouvriers à la chaîne puisque le conflit accéléra la taylorisation

3. Années 20 : le grand afflux

On peut définir les mouvements migratoires comme le « push & pull » : résultante des forces de poussée (zones de départ) et de forces d'attraction (des pays d'accueil)

Les forces d'attraction sont celles d'une économie à reconstruire dans un pays déjà affaibli démographiquement auquel la guerre vient de retirer 10% de sa population active masculine, partout, on attend des hommes et les besoins seront durables.

En face, se pressent les candidats à l'émigration : en Pologne, on parle d'un « mal nécessaire ». Dans ce désir d'émigrer, se mêlent économie et politique. On voit affluer les victimes des pogroms, des dictatures, des révolutions ou changements de frontières .. Le salut vient du contrat de travail (seuls les Arméniens et les Russes ont un statut de réfugiés - le passeport Nansen). Les entreprises recrutent dans les camps de réfugiés. Les mêmes problèmes se posent dans les pays limitrophe : en Espagne sévit Primo de Rivera, Mussolini accède au pouvoir en 1922.

Le système de recrutement est mixte : État ou institutions privées. La question des étrangers est sensible : la carte d'identité est maintenue, de gratuite pendant la guerre, elle devient payante et limitée à deux ans, le contrat de travail est obligatoire et oriente les immigrés vers les secteurs déficitaires. Si l'État maintient le cadre théorique d'une immigration contrôlée, ce sont les entreprises qui l'organisent : la SGI devient une « grande société d'importation de main d'œuvre (Pologne, Tchécoslovaquie), ses bénéficiaires sont considérables. Les Polonais passent de 46000 en 1921 à 500000 en 1931 et deviennent le 2^{ème} groupe derrière les Italiens.

Tous les flux ne passent pas par la SGI, les flots spontanés s'organisent et l'immigration clandestine apparaît.

En 1931, trois millions d'étrangers sont recensés, total sous-estimé, sans doute - auxquels il faudrait ajouter les naturalisés (360000)

4. L'intégration dans la tourmente : 1930-1960

Années 30, années de crises.

- La crise économique et le retour du protectionnisme ouvrier :

La crise économique apparue aux USA en octobre 1929 atteint la France tardivement, davantage les pays d'Europe. L'« invasion étrangère » est très vite à l'ordre du jour, la loi du 10 août 1932 qui décide le contingentement des étrangers dans l'économie est adoptée par 452 voix contre 0. Seul le secteur agricole est épargné - il va servir de refuge à bien des étrangers licenciés.

En 1934, les décrets pleuvent et le refoulement s'accélère : convois de Polonais évoqués par A de Saint-Exupéry ds Terre des Hommes.

Ceux qui restent tentent de subsister et se mettent à leur compte : petits ateliers, artisans à façon - souvent fragiles, d'autant qu'ils se heurtent à des mesures législatives exigeantes et exigées par les nationaux des classes moyennes elles-mêmes fragilisées et menacées dans leur existence qui alimentent un mouvement anti-républicain et une certaine xénophobie (affaire Stavisky 1933-34 → antisémitisme dans la presse et dans la rue.

Confusion entre Juif et étranger d'autant plus aisée que la France accueille des réfugiés allemands anti-nazis, puis des Autrichiens et des Tchèques.

Les commerçants, les artisans puis les avocats obtiennent que les nouveaux arrivés soient exclus pendant 10 ans, idem pour la chirurgie et la médecine.

- Les étrangers dans la tourmente politique :

1932-35 : les temps des attentats et des expulsions

La France, est le « dépotoir pour agitateurs » selon la presse d'extrême droite ...

Le 6 fév 1932, assassinat de Paul Doumer par un Russe

Octobre 1934 attentat contre le roi Alexandre de Yougoslavie à Marseille

Le ministre Louis Barthou, tous deux victimes d'un oustachi croate

Expulsion du militant Olzanski et de 70 Polonais grévistes

- Mai -juin 1936 : le printemps des étrangers

Le Front populaire est un moment exceptionnel pour la masse des étrangers, premières grèves, grand mouvement de fraternisation mais la xénophobie redouble pour ceux qui conspuent les rouges et le « juif Blum ».

Le gouvernement Blum adoucit les expulsions et rend plus facile la vie des immigrés mais les espoirs furent déçus et l'année 37, marquée par de nouveaux attentats, signe le retour de l'hostilité

- 1938 : des mesures contre les « étrangers indésirables »
- Gouvernement Daladier = fin du Front populaire

L'histoire de l'immigration croise celle des relations internationales et celles-ci pèsent lourd. A partir de fin 38, les menaces sur la paix conduisent à regarder toute présence étrangère comme un risque politique : on voit partout « la cinquième colonne ».

Les Espagnols sont « accueillis » dans des camps (Argelès, St Cyprien...), des retours sont négociés avec Franco mais 200000 Espagnols demeurent en France (communauté originale - culture de l'exil)

La situation est paradoxale, plus on prend des mesures contre, plus les étrangers sont nombreux. Plutôt que se les adjoindre, on cherche à les neutraliser. La France représente la démocratie.

- **La seconde Guerre mondiale :**

La période a des effets contrastés, entre fuite, expulsion, enfermement et enrôlement.

A partir de fin 41, les travailleurs des GTE furent mis à disposition de l'organisation Todt, des travailleurs furent recrutés en Afrique du Nord pour l'Allemagne, le STO prend pour les étrangers une forme aggravée (rafles des Italiens après la chute du Duce) : autant de motifs pour rejoindre la Résistance.

Le rôle des étrangers dans la Résistance est aujourd'hui largement reconnu : histoire des FTP-MOI : groupe Manouchian / membres arrêtés par les Allemands en 43 et fusillés en fév 44.

Le temps des maquis mobilise des effectifs considérables et renforce la part des étrangers : Espagnols ds le Sud Ouest, Italiens ds le Sud Est.

- **La Libération :**

La Libération fut un grand moment fédérateur, la xénophobie s'était endormie derrière le combat commun et la haine contre l'occupant, la sympathie avait grandi pour les Juifs, victimes de la politique du Maréchal.

Un court moment, les étrangers sont à l'honneur (les Espagnols sont les premiers de la division Leclerc, p ex), cette époque marque l'explosion des *vrais mariages mixtes* **MAIS** cette euphorie

sera de courte durée, le PCF érige sa résistance en épopée nationale et ne mentionne plus les étrangers. Un sondage, en 1953, leur est défavorable.

Entre 1927 et 1940, avait eu lieu une vague de naturalisations (demandes, mariages) : l'opinion « droite » hurle au bradage de la nationalité et conspu « ces Français de papier »

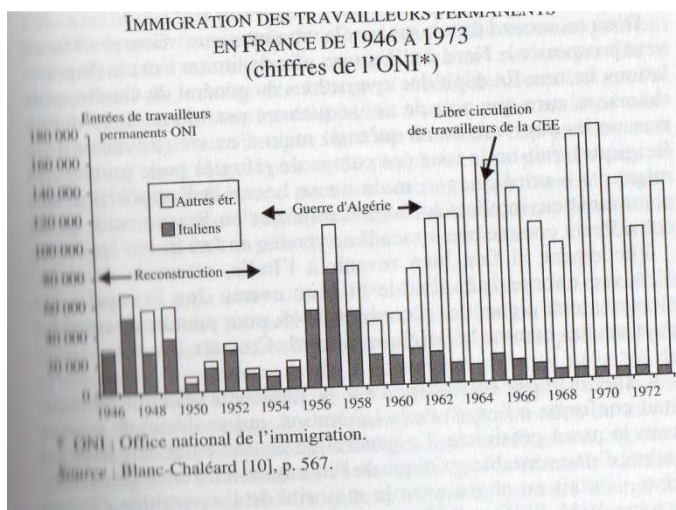
Après guerre, plusieurs chambardements

- Déplacement de frontières avec la naissance des démocraties populaires
- Tentation du retour : des Russes en URSS (le film Est-Ouest), en Pologne
- Statut de « réfugié politique » pour les Espagnols
- Troisième vague italienne accompagnant le retour des migrants qui reviennent

L'INED publie, en 1953, une enquête sociologique sur l'intégration des étrangers, c'est la première enquête sur le sujet.

- De 1945 à 1975 : les Trente glorieuses

l'époque constitue aussi les trente Glorieuses de l'immigration, mouvement qui démarre lentement mais qui s'accélère après 56.



En 1944, le général de Gaulle déclare : « la France, hélas !!, manque d'hommes et en attendant les douze millions de beaux bébés » qu'il appelle de ses vœux, il insiste sur la nécessité « d'introduire, avec méthode et intelligence, de bons éléments d'immigration dans la collectivité française ». Des débats opposent économistes qui raisonnent en terme de main d'œuvre et démographes qui, eux, souhaitent une immigration de peuplement. D'où, un autre débat : la sélection ethnique finalement refusée.

Des ordonnances d'octobre et novembre 45 vont clarifier la situation de l'étranger quant à la naturalisation et l'activité professionnelle. *Il n'est toujours pas question d'immigré.*

Le travail est sous contrôle de l'ONI : recrutement, établissement des contrats, contrôles divers, protection sociale.

Mais l'ONI montre vite ses limites car les employeurs prennent l'habitude de recourir à une autre main d'œuvre, hors ONI et tracasseries administratives : **ce sont les immigrés algériens et, avec eux, s'ouvre le temps des immigrés.**

Deuxième grand afflux : de 56 à 75

20000 musulmans d'Algérie en 46, 200000 en 54, noria sur les chantiers, dans les usines, entassement dans les bidons-villes et les marchands de sommeil. Les Musulmans d'Algérie sont des Français à part entière, c'est une aubaine pour le patronat et, en Algérie, une solution à l'urbanisation effrénée (56-57). Dans le contexte du conflit, les problèmes ne manquent pas * () et on laisse filer l'immigration non algérienne : Portugais, Espagnols, Yougoslaves et Turcs, parfois sans papiers : les procédures de régularisations se font après coup - et paraissent (?) un encouragement ... (50% en 57, 82% en 68)

*(l'immigré algérien se met à faire peur, règlements de comptes liés au conflit - même entre Algériens - contrôles policiers, répression policière du 17 octobre 61)

L'accélération des taux de croissance, dans la période 65-73, a conduit à amplifier le recours aux immigrés du travail, leurs contrats sont renouvelés **mais** on se refuse à les considérer comme une composante du corps social. Pour G Pompidou, premier ministre - en 1967, les immigrés sont « une population nomade ». La question de l'intégration ne se pose pas - elle ne se pose pas non plus du côté des émigrés / immigrés, ni de leurs pays qui profitent des subsides qu'ils envoient.

Après les accords d'Evian et la libre circulation, c'est l'arrivée des Pieds-Noirs qui quittent massivement l'Algérie dans l'été 62, un million au total, mal reçus en France, bénéficiant de mesures d'intégration, plusieurs milliers de harkis les suivent (270000 personnes ,)

La condition immigrée

L'immigré, dans la société des trente Glorieuses, est *l'homme à tout faire de la croissance (et même la femme à tout faire)*

L'EMPLOI DES ÉTRANGERS PAR SECTEURS ÉCONOMIQUES EN 1975
(en %)

	Espagnols	Portugais	Algériens	Marocains	Étrangers	Français
Agriculture	9,8	3,7	1	15,8	5,9	10,4
Industrie	30,8	36,7	43,1	43,8	39	28,7
BTP	24	34,3	31,3	23,2	27	7,7
Commerce	6,6	2,9	5,5	4,2	6,1	11,6
Services marchands	11,3	9,5	10,7	6,9	11,3	15,4
Autres services	17,3	11,8	8,2	6,1	12	26
Total	100	100	100	100	100	100

Source : d'après l'Insee (résultats du recensement de 1975).

OS et manœuvres de l'industrie automobile en 1975

La situation ouvrière aurait tendance à s'améliorer, les immigrés n'en bénéficient pas, isolés et parqués encore dans les bidonvilles alors que les HLM qu'ils concourent à construire s'ouvrent « aux Français ». Pour lutter contre « les marchands de sommeil », l'Etat suscite, en 1956, la création des foyers Sonacotra (lieux communautaires, faciles à surveiller).

Des mesures d'urgence sont prises : la résorption des bidonvilles commence, on les remplace par des cités de transit, on y amène les services publics et l'Etat reprend le contrôle des flux (circulaire Fontanet, 1972) et - du coup - on procède à des régularisations massives ; 50000 personnes de juin à octobre 73.

Dès lors, les immigrés sont plus visibles, d'autant qu'ils ont des droits syndicaux → après une période d'indifférence, on assiste au retour du racisme : on retrouve l'Arabe égorgé - comme on l'avait observé pour l'Italien au XIX^e - mais la guerre d'Algérie a redonné vigueur à l'extrême droite, la rancœur des Pieds-Noirs a consolidé ce que Benjamin Stora appelle « un sudisme français » qu'aggrave encore l'embargo pétrolier des pays arabes → nouvelle donne pour l'immigration.

5 : L'autre grande crise du siècle

Les chocs pétroliers

1. Des immigrés de + en + encombrants : 1974-83

- Présidence de V Giscard d'Estaing

Contrairement aux années 30, l'entrée dans la crise ne suscite pas d'emblée de poussée xénophobe. Le nouveau Président donne l'exemple : restauration du secrétariat à l'immigration, création d'un fonds pour le logement social pour les immigrés mais ces décisions pèsent peu devant une contradiction : suspendre l'immigration (travailleurs & familles), ce qui fait augmenter le nombre de demandeurs d'asile. (juillet 74)

La crise se double d'une situation internationale instable avec l'afflux des boat-people (le nombre de personnes prises en charge par le HCR passe de 2,4 à 27,4 millions).

De plus, la décision de juillet n'a pas d'effet : les employeurs continuent d'embaucher des émigrés qui continuent de venir ... Les familles suivent et il est moralement difficile d'interdire le regroupement - pourtant suspendu : on le rétablit en avril 76

En 1976, le chômage franchit le cap du million et on décide de réduire la présence des immigrés : Lionel Stoleru sera l'homme de la prime au retour. Devant l'échec de la mesure, on en imagine d'autres - y compris des expulsions.

Ces ordonnances marquent le début de la politisation de la question immigrée : la victoire de F Mitterrand amène la Gauche au pouvoir, elle se doit de marquer la différence.

- 1981 « changer la vie » pour les immigrés

Les propositions prévoyaient de donner le droit de vote aux élections municipales, les immigrés attendent encore mais un certain nombre de mesures sont prises et le bilan est conséquent : des catégories d'immigrés sont non expulsables, opérations de régularisation, les étrangers peuvent créer des associations.

- Le décalage :

La xénophobie se développe dans l'opinion lors du second choc pétrolier qui atteint les grandes industries des trente Glorieuses, l'automobile en premier lieu → régions sinistrées, nouveaux pauvres, chômeurs de longue durée, familles à la dérive.

Dans ces conditions, la violence sociale explose et le racisme sert d'exutoire, ce sont les lieux de vie qui sont visés (rodeos des Minguettes -été 81) On parle du « mal des banlieues », le terme « immigré » stigmatise les jeunes d'origine étrangère mais souvent nés en France.

Marche des beurs 83

Un parti, encore invisible en 81, le FN, remporte ses premiers succès en mars 83.

2. Une nouvelle phase de peuplement brutalement révélée

Les événements de ces années 80 servent de révélateur à un phénomène auquel on devra s'habituer : une grande partie des immigrés va rester et constitue déjà une part de la population française

Le regroupement familial se poursuit et se stabilise.

Le logement des familles rejoint ceux des Français de même catégorie sociale - c'est à dire les HLM et, paradoxalement, c'est dans cette forme d'habitat que vont se cristalliser les problèmes à l'origine des violences, des rejets. Pourquoi ?

Se sont sûrement mises en place des politiques de ségrégation, de ghettos.

Les grands ensembles servent de cadres à la délinquance, aux explosions urbaines (90 : la cité des 4000 à la Courneuve). Il s'agit d'agglomération de populations placées là par décision publique, l'appropriation de l'espace est plus difficile, le lien social fragile - plus que dans les anciens quartiers d'implantation immigrée. Dans le contexte du chômage, ces quartiers sont devenus des quartiers d'exil.

- Les enfants de l'immigration au cœur de la crise

Leur visibilité est inédite, ils rajeunissent considérablement les quartiers où ils vivent. Mais, à la différence des jeunes de l'entre deux guerres, ces jeunes font figure « de classes dangereuses » d'autant qu'apparaît, au même moment, la question de l'échec scolaire.

La réforme Haby (juin 75) ouvre les études à tous au moment où leur est sans commune mesure avec le passé, la scolarité décidant de l'avenir des jeunes.

Les enfants d'immigrés arrivent dans l'école de la République qui n'a ni la même fonction ni les mêmes structures qu'autrefois : en 70, ils sont 250000, en 80, ils seront 600000. Il apparaît très vite qu'ils se situent dans la zone de l'échec scolaire. **Pourtant**, des cohortes d'études montrent que les résultats sont plutôt meilleurs que ceux des petits Français de même milieu social. Peine perdue, le préjugé s'enracine.. et les conséquences sont considérables : ségrégation, établissements ghettos, la mixité sociale, ciment de la société, tend à disparaître.

- « Beurs » et antiracisme

Les enfants visés sont de type maghrébin, héritage de l'hostilité anti-algérienne, appartenance au monde musulman considéré comme ennemi de l'Occident.

C'est là que se situe « la marche des dignités ou « marche des Beurs » (d'un terme verlan que les Arabes n'utilisent pas), formée à l'initiative de jeunes Maghrébins des Minguettes et du père Delorme ; sur le modèle de la grande marche de MLK, elle demande l'égalité et le respect des différences. Les membres sont reçus à l'Elysée, le titre unique de séjour est voté en 1984 et valable pour 10 ans.

Le vote est unanime, on prend ainsi acte, à droite comme à gauche, que les immigrés sont là pour rester.

D'autres mouvements sont nés dans la foulée : « touche pas à mon pote », SOS racisme, France-Plus, mouvements associatifs dynamiques.

Pourtant, le bilan est sombre. L'espoir d'un mouvement en profondeur fait long feu. Les actions des jeunes sont politiquement récupérées et 90-91 voient la montée de la haine (émeutes de Vaux en Velin, Argenteuil, Mantes-la-Jolie), le racisme a pignon sur rue dans l'espace politique avec la montée en puissance du FN.

3. 1983 à nos jours : le temps de la politisation extrême

Inséparable de l'immigration, le parti de JMLPen se nourrit de l'hostilité envers elle, envers les étrangers et se pose en défenseur « de la France et des Français d'abord », ses scores deviennent - à partir de 1986 - supérieurs à ceux du PC.

L'inquiétante nouveauté du FN c'est d'avoir fait glisser l'extrême droite du monde des groupuscules à celui d'un parti populaire, à l'électorat de plus en plus ouvrier. Une fois intégré au jeu démocratique, le FN s'est arrogé l'initiative du discours politique sur l'immigration et obligé tous les partis à se situer par rapport à lui.

- Vers les « lois Pasqua »

Lois votées à partir de sept 86 dans l'émotion liée à une vague d'attentats, elles instaurent des visas obligatoires pour les étrangers hors CEE, la restriction à l'accès des cartes de séjour et au « titre unique », l'accélération des expulsions et reconduites à la frontière.

Une nouvelle vague d'attentats en 94 renforce la psychose et la méfiance à l'égard des Musulmans.

La déstabilisation de l'Europe de l'Est puis la guerre en Yougoslavie accélère une tendance à demander le droit d'asile en France (OFPRA : 60000 demandes en 1989) : le demandeur d'asile devient une catégorie nouvelle d'immigré précaire.

Au même moment, s'ouvre « l'espace Schengen », grand espace de libre circulation en Europe.

- Les « sans-papiers »

Il ne s'agit pas de hordes dévalant sur la France mais d'étrangers arrivés en France, parfois longtemps auparavant et dont la situation n'est pas clarifiée. Ils travaillent, ont de la famille (femmes ou / et enfants français) : ils sont non expulsables et non régularisables. Protégés par des associations et par une partie de l'Eglise catholique, ils s'engagent dans un mouvement revendicatif → expulsion violente de l'église st Bernard (août 96), lois Debré (fév 97) qui accentuent les lois Pasqua.

La campagne contre ces lois, menée par des cinéastes appelant à la désobéissance civile, témoigne d'une tension persistante et les élections anticipées de mai 97 furent un échec pour la droite au pouvoir (mais 15% pour le FN)

Les nouveaux responsables socialistes au pouvoir abordent avec prudence ce dossier de l'immigration, ne reviennent pas sur les lois Pasqua et Debré mais les aménagent, allègent de nombreuses formalités, la loi Chevènement (mai 98) vise à faciliter le regroupement familial sauf en cas de menace pour l'ordre public ou polygamie. On accueille plus facilement les étudiants ou les scientifiques, les artistes. On assiste aussi à de nombreuses régularisations.

La loi Chevènement ne supprime ni les visas ni les contrôles de police, ni les reconduites aux frontières : la France demeure un pays où il est difficile d'entrer - Des pratiques anciennes demeurent, hélas et on relève des drames liés au trafic humain et à l'immigration clandestine.

La dépolitisation de la question apparaît comme une donnée nouvelle après 20 ans de crises xénophobes. Mais la situation est fragile, il faut travailler à l'intégration.

6. Une France nouvelle

A partir de la fin des années quatre-vingt, l'idée d'une installation définitive des immigrés s'est imposée peu à peu, on a même créé un éphémère « secrétariat d'État à l'intégration » (Kofi

Yamgnane (91-92); Catherine Vautrin (2004) à deux reprises après la création du Haut Conseil à l'intégration, présidé par Marceau Long. Le devoir d'intégration est une nouvelle obligation pour les jeunes issus de l'immigration et risque de stigmatisation supplémentaire.

- Nécessité d'une France multiculturelle : vivre ensemble avec nos différences mais il apparaît que la prise en compte des différences est la voie ouverte vers les discriminations
- L'idéal d'intégration fondé sur l'unité républicaine retrouve sa place dans la 3^{ème} « marche des Beurs » en 85
- L'affaire du foulard en 1989 fait figure de provocation et scinde l'opinion sur l'idée de laïcité : neutralité dans l'espace public (E Badinter) ou « nouvelle laïcité » = tolérance pour tous. Après un temps d'hésitation, la circulaire Bayrou de sept 94 proscrit le port de tout signe ostentatoire à l'école - en laissant la souplesse du cas par cas.
- L'idée émerge de supprimer le droit du sol - sous la poussée des idées du FN et de la droite dure. C'est un tel tollé que J Chirac, alors premier ministre s'en remet à une « commission des sages » : projet de loi voté en 93 puis abandonné par la loi Guigou en 98
- Assouplir le lien entre nationalité et citoyenneté : première transformation, première étape avec le traité de Maastricht et le « citoyen européen » qui peut désormais voter aux élections municipales.

La décennie 90-2000 a été celle de la stabilisation : immigration ralentie, retours nombreux, naturalisations nombreuses.

- Présence plus forte des migrants venus de pays lointains : Asie (hors Turquie), Afrique subsaharienne
- La carte des étrangers n'a pas beaucoup changé mais la concentration est plus grande en Ile de France (40 % des étrangers), région PACA, Rhône-Alpes.
- La structure des groupes est de plus en plus proche de celle de la France : équilibre des sexes, taux de natalité, tendance au vieillissement

Les transformations de l'emploi

- Encore des emplois sous-qualifiés dans le BTP et la construction mais aussi dans le secteur tertiaire
- Des immigrés non prolétaires : les hommes sont devenus ouvriers qualifiés, commerçants, les plus jeunes ont fait des études supérieures (santé, éducation, informatique)
- Ethic business

L'importance du fait communautaire

Sur fond de développement des activités ethniques, les communautés se structurent autour du lien religieux ou national (organisation de la diaspora chez les Chinois, messes en polonais chez les Polonais)

Le fait communautaire est une revendication, c'est une construction identitaire pour eux, qui sont nés en France, construite autour de la réflexion de dirigeants d'assoc, de jeunes intellectuels ou d'imams : le « danger islamiste » se développerait, d'autres ont des revendications plus territoriales ce qui explique la tentation de certaines municipalités de s'en remettre à l'encadrement communautaire.

La question de l'Islam

Intégrer l'Islam - 2^{ème} religion - à la société française suppose un long chemin, de part et d'autre. Ce parcours est engagé.

- Du côté français : le racisme antimusulman se confond avec le rejet de l'Arabe, inassimilable, terroriste potentiel et générateur d'insécurité.
- Du côté des Musulmans, la difficulté n'est pas moindre : il n'y a pas, en France, de communauté musulmane : les musulmans appartiennent à de multiples nationalités donc variété des pratiques, il n'y a pas de hiérarchie religieuse, de clergé : l'Islam n'a pas de place « à la table de la République » à laquelle sont installées les autres religions (sauf l'hindouisme, dans la même situation)

L'IMMIGRATION AUJOURD'HUI

Les conflits au Moyen-Orient (Libie, Syrie, dans une moindre mesure Palestine, Liban), les printemps arabes ont, ces dernières années, bouleversé la donne : les migrants se présentent à nos frontières - donc à celles de l'Europe, pour échapper à la guerre, aux bombardements, à la mort.

Il ne semble pas y avoir une politique européenne prête à les accueillir : l'Allemagne et sa chancelière, A Merkel, s'étaient d'abord montrés très ouverts - l'opinion allemande était-elle favorable ? Madame Merkel a connu un revers aux élections le mois dernier.

Le premier ministre hongrois projette un mur - de même à Calais pour contrer les mouvements migratoires vers le Royaume-Uni.

Images récurrentes de barques livrant leurs flots de malheureux sur les côtes grecques, siciliennes ou italiennes - malheureux ou morts ...

Cette situation dramatique génère des amalgames que je qualifierai de honteux de la part d'une certaine classe politique qui joue sur les craintes et le repli - amalgames facilités par les attentats revendiqués par Daesch, l'organisation islamique, revendiqués ou qu'on lui prête et qu'elle s'attribue.

2. La mosaïque France à la fin du XX^e siècle

La pluralité des origines

ÉTRANGERS ET IMMIGRÉS EN 1999

Origines	Étrangers		Immigrés*	
	1999	Évolution 1999-1990	1999	Évolution 1999-1990
Portugal	553 660	-14,8 %	570 250	- 6 %
Italie	201 600	-20 %	380 800	-27,2 %
Autre Europe	579 000	- 4 %		
Turquie	208 000	+ 5,2 %	176 000	+10,7 %
Autre Asie	199 400	-12 %		
Maroc	504 100	-12 %	521 000	+16,5 %
Algérie	477 500	-22,2 %	575 740	+ 6,2 %
Autre Afrique	438 000	- 1,8 %		
Total	3 263 000	- 9,2 %	4 310 000	+ 3,4 %

* Depuis 1995, une catégorie « immigrés » est apparue dans la statistique officielle. Considérée comme stigmatisante par certains, elle permet de mieux mesurer la diversité de la population vivant en France : les « immigrés » sont tous nés hors du territoire national, mais certains sont français. On voit ainsi émerger les groupes importants issus des anciennes migrations comme les Italiens. Les « étrangers » répondent au seul critère de nationalité. Tous ne sont pas immigrés, certains, nés en France, n'ayant pas souhaité devenir français.

Source : Insee Première, n° 748 et 217.

